

Genre du véhicule Machine de travail lourde (châssis) *	Marque de fabrique MOWAG	Type W 200 A	Fiche d'homologation N° CH 5563 09
---	-----------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	MOWAG, Motorwagenfabrik AG, Unterseeestr. 65, 8260 Kreuzlingen "W 200 A" sur la plaquette du constructeur devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à gauche, dans l'entrée du conducteur, à l'arrière en bas		
N° du châssis	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu avant		
Ident. du moteur	".. 318" sur face avant du bloc, à gauche		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	prototype	Signes fixes dans code du type	W 200 A

Chassis				Moteur	CHRYSLER	Type	.. 318	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	V	Temps	4	
Direction	mécanique s.d. avec assistance hydraulique			Construction	B	Position	avant	
Transmission	mécanique synchronisée ou boîte automatique **)			Carburant	eau	Nombre cylindr.	8	
Nombre de vitesses	4x2 ou 3x2	Entraînement	sur toutes roues	Réfrigéris.	99,30	Course	84,07	
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues			Alessage	5212	CV-impôt	26,54	
				Cylindrée	157 DIN	à t/min	4000	
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service			Puissance en CV	78	dBVA	à t/min	4000
				Bruit	1 = 660 x ø 175		***)	
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, s.roues AR, pédale			Silencieux				
Ralentisseur	-			Mesure des gaz				
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée			Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D			

Carrosserie	cabine normale (vhc. pour la défense contre les			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	1200	560	1760
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté	Charge utile	(poids à vide du châssis)		
Cale	1 = 285x150x170mm	Atelage	nach Wunsch	Poids total			
Antivol	-			Garantie fabr.	1600	2700	4500
				Dimens. pneus	7,5 R 16	7,5 R 16	(Variantes +)
Nombre de places	3 av	3	centre ar	Ply / bar	12 / 6,0	12 / 6,5	voir
				Charge	5600	6000	remarques)
Dimensions	int.	ext.		pour V max	120	120	
Longueur	(5605)	5255	Empattements	3330			
Largeur	2020						
Hauteur	1900		Voie	av 1680 ar 1640	Garantie poids remorquable avec frein		
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -	Garantie poids remorquable sans frein		
	av	(1200)			Garantie poids de l'ensemble		
	ar	850	Braquage	g 13100 d 14200	Poids remorquable testé		
		1075			Vitesse maximale selon le constructeur		
Distance volant - vers l'avant du véhicule					120 km/h		
() = longueur avec treuil					Vitesse maximale testée		

Equipement	§) SEALED BEAM DOT H ..		
Feux de route	SEALED BEAM DOT H ..		
Feux de croisement	SAE IP-71 T CC		
Feux de position	R-S1 (E)		
Feux rouges	R-S1 (E)		
Feux stop	SAE IP-71 T CC		
Clignoteurs	av	oui	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar Swareflex K 1341
Feux de gabarit	av		ar
Feux complément.	2/ feux bleus + 2/ feux oranges BOSCH-BISSELMANN		
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche		
Essuie-glace	2 balais avec/ sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ SPARTON "Lo"		
	2/ FIAMM CH 5 0602 05 (à sons alternatifs)		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		
Marque et type	M O W A G	W 200 A	
Homologation N°	CH	5563 09	
Carrosserie			
Places	total	3	avant 3
Poids à vide	sel. Bulletin pesage	Carburant	B
Charge utile	=	CV-impôt	26,54
Poids total		Cylindrée	5212

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) La présente fiche d'homologation ne peut être utilisée pour des véhicules destinés au transport de choses.
- **) Transmission : avec boîte complémentaire route / terrain.
- ***) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 33 705 boîte mécanique)
(33 574 boîte automatique).
- +) Variante des pneus : 9.50 - 16.5 8 PR AV 5060 (4,5) AR 5060 (4,5) V-max 100 km/h) voies inchangées
8.00 - 16,5 10 PR 4220 (5,5) 4220 (5,5) 100 km/h)
- §) Equipement : la puissance des ampoules 5/21 W des feux de position/clignoteurs AV doit être marquée de manière durable et lisible;
les feux de gabarit AV doivent être débranchés (clignoteurs alternatifs);
feux bleus: 2/ AV à gauche + AR à gauche (CH 1 0880 01);
feux oranges: 2/ AV à droite + AR à droite (CH 1 0880 01/02).

A noter dans le permis de circulation:

- (107) - autorisés: 2 feux bleus et un avertisseur à sons alternés;
- (114) - autorisé: feu orange; ne peut être utilisé qu'en cas de travaux et tant qu'il est nécessaire d'avertir les autres usagers de la route.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 21.09.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Machine de travail
lourde (châssis)

M O W A G

W 2 0 0 A

CH 5563 09

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I .

Complément du 23.06.1978 à Berne - Br

Mesures du bruit selon l'OCE (valable seulement pour les vhc. avec boîte mécanique)

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M3S, iA 4,10, 79 dB/A

à proximité de l'échappement : 82 dB/A à 3000 t/min